



## Projet de révision du droit vaudois des marchés publics Consultation externe

### Grille de question pour la prise de position sur le projet de loi sur les marchés publics (LMP-VD) et son règlement d'application (RLMP-VD)

À renvoyer SVP :  
- au format Word  
- par courriel à [info.ccmp@vd.ch](mailto:info.ccmp@vd.ch)  
- jusqu'au mardi 28 février 2021

#### 1) Informations

Date	Entité consultée	Renseignements auprès de: nom, prénom, département, adresse, tél., courriel
25.3.2021	Les Vert.e.s vaudois.e.s	

#### 2) Remarques et propositions concernant le projet de loi (LMP-VD)

Veillez inscrire vos remarques relatives à chaque article dans la colonne «Remarque» et faire part de vos suggestions (modifications, améliorations) dans la colonne «Proposition».

Article	Remarque	Proposition	À laisser vide svp
<b>Remarques préliminaires</b>	<p>Les Vert.e.s constatent que la marge de manoeuvre est réduite en raison du droit supérieur. Ils plaident toutefois, partout où cela est possible, pour que les critères d'adjudication ne mettent pas en priorité l'accent sur l'offre économiquement la plus favorable, mais sur la durabilité et sur les impacts climatiques.</p> <p>La révision de l'AIMP représente tout de même un changement de paradigme vers davantage de durabilité, ce que les Vert.e.s saluent. Pour les adjudicateurs, une formation pour accompagner ce nouveau cadre légal serait souhaitable, tant le</p>	<p>Ajouter l'importance de la durabilité et de l'impact climatique, ainsi que les objectifs sociaux, dans l'article 1 sur les buts. Cela correspond à l'esprit de la révision AIMP 2019.</p>	

	sujet est complexe. Des moyens alloués à cette tâche sont souhaités par les Vert.e.s.	
<b>Art. 1</b>		
<b>Art. 2</b>	Les Vert.e.s doutent de la pertinence d'exclure la BCV du cercle des assujettis. La BCV exerce des tâches publiques conférées par la loi et vu les volumes de ses activités potentiellement soumises aux marchés publics, il se justifierait de l'assujettir également.	Supprimer cette exception à l'assujettissement.
<b>Art. 3</b>	Le critère de la commune extérieure de l'alinéa 2 semble discutable, car pour des grandes communes, il n'a pas la même signification et pourrait constituer une entrave trop importante...	
<b>Art. 4</b>		
<b>Art. 5</b>	Les Vert.e.s soutiennent l'interdiction de la sous-traitance.	
<b>Art. 6</b>		
<b>Art. 7</b>		
<b>Art. 8</b>		
<b>Art. 9</b>		
<b>Art. 10</b>	Les Vert.e.s soutiennent ce système de surveillance, mais s'interrogent sur les moyens qui seront mis à disposition du Département pour ces tâches, qui peuvent être importantes. En outre, le contrôle des adjudicateurs dans les communes paraît plus difficile que pour les adjudications par des entités communales.	Prendre les dispositions budgétaires nécessaires pour que les contrôles soient suffisants ; renforcer
<b>Art. 11</b>		
<b>Art. 12</b>	Quels seront les liens entre le centre de compétences et l'autorité de surveillance de l'art. 12 ? Il faut en tous les cas s'assurer que l'autorité de surveillance puisse agir en toute indépendance.	
<b>Art. 13</b>		
<b>Art. 14</b>		

Art. 15 Art. 16	
Autres remarques	

**3) Remarques et propositions concernant le projet de règlement (RLMP-VD) et ses annexes 1 et 2**

*Veillez inscrire vos remarques relatives à chaque article dans la colonne «Remarque» et faire part de vos suggestions (modifications, améliorations) dans la colonne «Proposition».*

Article	Remarque	Proposition	À laisser vide svp
<i>Remarques préliminaires</i>			
Art. 1			
Art. 2			
Art. 3			
Art. 4			
Art. 5			
Art. 6			
Art. 7			
Art. 8			
Art. 9			
Art. 10			
Art. 11			

Art. 12	
Art. 13	
Art. 14	
Art. 15	
Art. 16	Les Vert.e.s soutiennent le principe de la prééminence du français, avec quelques exceptions bien cadrées.
Art. 17	Les Verts relèvent que cette exception devra être appliquée avec beaucoup de prudence et de façon restrictive, sous le contrôle de l'autorité de surveillance au sens de l'art. 10 de la loi.
Art. 18	
Art. 19	
Art. 20	
Art. 21	
Art. 22	
Art. 23	
<b>Autres remarques</b>	
<b>Annexe 1 RLMP-VD</b>	
<b>Annexe 2 RLMP-VD</b>	